



Calendrier prévisionnel 2022-23

dates et lieux de vos répétitions :

Reprise des répétitions : Samedi 17 septembre à l'EMCCE

Le matin de 9h30 à 11h45 et l'après-midi de 13h30 à 16h30
(apporter son pique-nique)

➤ Répétitions le samedi de 9h30 à 11h45

SEPTEMBRE 2022 →	17 (EMCCE) matin et après-midi
OCTOBRE →	01 (Esplanade du lac) & 15 (EMCCE) & 22 (Gex école de m.)
NOVEMBRE →	12 (Gex école de m.) & 26 (EMCCE)
DECEMBRE →	03 (Esplanade du lac) & 10 (EMCCE)
JANVIER 2023 →	07 (Gex école de m.) & 21 (EMCCE) & 28 (Esplanade du lac)
FEVRIER →	25 (EMCCE)
MARS →	11 (Gex école de m.) & 25 (EMCCE)
AVRIL →	01 (Esplanade du lac) & 29 (EMCCE)
MAI →	06 (Gex école de m.) & 13 (EMCCE) & 27 (Esplanade du lac)
JUIN →	10 (Esplanade du lac) & 24 (EMCCE)

Orchestre à Cordes Evasion Inter-écoles de musique du Pays de Gex :

Ecole de Musique de Gex - Maison de la Musique de Divonne-les-Bains
Académie de Musique ARPADI - Ecole de Musique de Chevry-Crozet-Echenevex

Adresses des écoles de musique :

- Gex école de musique : 81, rue de Gex la ville
- Arpadi Divonne place de l'église au-dessus de la poste
- EMCCE à Echenevex salle de la Chenaille route de la vie Chenaille
- Esplanade du lac Divonne-les-Bains